

Le 30 septembre 2020

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse - 800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.
1, Place Ville Marie, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1 Canada

F: +1 514.286.5474
nortonrosefulbright.com

Éric Dunberry, AD. E.
+1 514.847.4492
eric.dunberry@nortonrosefulbright.com

Votre référence
R-4107-2019

Notre référence
1001091691

**Demande de révision de la décision D-2019-101 de Rio Tinto Alcan Inc (R-4107-2019)
Article 37 de la *Loi sur la Régie de l'énergie***

Chère Me Dubois,

Conformément à la demande et aux précisions de la Régie en date des 17 et 21 septembre 2020, nous déposons au dossier R-4107-2019 la Réplique du Coordonnateur concernant la forclusion invoquée au soutien de l'irrecevabilité de la demande de révision de RTA.

Nous désirons également confirmer que la présence de l'affiant de RTA, monsieur Daniel St-Onge, ne sera pas requise par le Coordonnateur.

Veillez agréer à l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Dunberry, Ad. E.

ED/md

p.j.

Copies Me Pierre Grenier, Dentons Avocats
Me Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec